

un patriotisme mal entendu, oubliera le fisc pour se livrer indiscretement à de séduisantes impulsions de bienfaisance et de popularité ; impulsions toujours louables dans un philosophe, mais auxquelles un ministre ne doit se prêter qu'avec circonspection : car enfin il faut une force publique ; il faut un fisc qui l'alimente.

Écartez surtout le prodigue. Comment l'homme qui a mal géré ses propres affaires administrera-t-il celles d'un grand état ? Quoi ! il a dissipé ses fonds, et il sera économe du revenu public ? Il a de la probité, de la délicatesse, des lumières même, le désir sincère de bien servir l'état ; mais dans une circonstance, et sur un objet de l'importance de celui dont il s'agit, ne vous en fiez qu'aux vertus de tempérament. Combien sont entrés vertueux dans le ministère, et qu'on ne reconnaissait plus, qui ne se reconnaissent plus eux-mêmes en moins de six mois. Il y a peut-être moins de séductions au pied du trône que dans l'antichambre d'un ministre ; et moins encore au pied du trône et dans l'antichambre des autres ministres qu'à l'entrée du cabinet du ministre de la finance. Mais c'est trop s'arrêter sur les impôts. Il faut parler de ce qu'on a imaginé pour y suppléer, le crédit public.

xi.
Crédit public.

En général, ce qu'on nomme crédit n'est qu'un délai donné pour payer. L'usage en fut inconnu dans les premiers âges. Chaque famille se contentait de ce qu'une nature brute, de ce que des tra-

vaux grossiers lui fournissaient. Bientôt commencent quelques échanges, mais seulement entre parens, entre voisins. Ces liaisons s'étendent partout où les progrès de la société multipliaient les besoins ou les délices. Avec le temps il ne fut plus possible d'avoir des denrées avec des denrées. Les métaux les remplacèrent, et devinrent insensiblement la mesure commune de toutes choses. Il arriva que les agens d'un commerce qui devenait tous les jours plus considérable manquèrent de l'argent nécessaire pour leurs spéculations. Alors les marchandises leur furent livrées pour être payées à des époques plus ou moins prochaines ; et cette heureuse pratique dure encore et durera toujours.

Le crédit suppose une double confiance ; confiance dans la personne qui en a besoin, et confiance dans ses facultés. La première est la plus nécessaire. Il est trop ordinaire qu'un débiteur de mauvaise foi trahisse ses engagements, quoiqu'il ait assez de fortune pour les remplir, ou qu'il dissipe cette fortune par une conduite imprudente ou peu modérée. Mais l'homme intelligent et juste peut, par des opérations bien combinées, acquérir ou remplacer les moyens qui lui auraient manqué.

Les convenances réciproques de ceux qui voulaient vendre, de ceux qui voulaient acheter, ont donné naissance au crédit qui existe entre les membres d'une société, ou même de plusieurs so-

ciétés. Il diffère du crédit public en ce que ce dernier est le crédit d'une nation considérée comme ne formant qu'un seul corps.

Malgré la rareté de l'or et de l'argent, les gouvernemens anciens ne connurent pas l'usage du crédit public, même à l'époque des plus funestes crises. Les peuples libres et asservis, les peuples éclairés et barbares formaient également durant la paix un trésor qui s'ouvrait dans des temps de troubles. Alors les métaux rentrés dans la circulation excitaient l'industrie, et rendaient en quelque manière légères les calamités inévitables de la guerre.

Durant la féodalité l'on vit régner un esprit à peu près semblable. Les arts n'offraient rien aux grands qui pût exciter leur mollesse ou leur vanité. Une hospitalité sans luxe, une libéralité sans ostentation formaient toute leur dépense. Ils auraient été avilis, s'ils avaient jeté dans le commerce ou placé à intérêt le reste de leurs revenus. L'usage était de l'enfouir. C'était une ressource qu'ils se ménageaient, si leur domaine était ravagé, ou si on les en chassait, événemens très-ordinaires dans ces temps barbares. Les princes se conduisaient comme les grands-vassaux.

L'industrie naquit. Les objets brillans se multiplièrent sous des mains habiles; leur éclat était imposant: on voulut les posséder. La concurrence donna à ces inventions nouvelles une valeur exagérée. Les seigneurs qui auraient voulu s'en pri-

ver étaient censés manquer de dignité. Pour les acquérir, ils renvoyèrent les nobles qui avaient anciennement formé leur cortège, ils rendirent indépendans leurs tenanciers; ils devinrent aussi peu importans que le bourgeois de leurs héritages. Les goûts frivoles qui dominaient impérieusement ces hommes puissans ne tardèrent pas à devenir les goûts des souverains. Cette vaine pompe leur parut un lustre convenable au trône, et ils se hâtèrent d'en embellir leur cour. Plusieurs s'exagérèrent la nécessité de cette représentation éblouissante. Les plus sages furent ceux qui n'y destinèrent pas les fonds nécessaires au maintien du gouvernement. Aucun ne fit des économies. La contagion en plusieurs points s'étendit jusqu'aux états libres. Les républiques en apparence les plus modérées poussèrent la passion pour les édifices superbes presque aussi loin que les monarques les plus magnifiques.

Dans cet ordre de choses, le revenu public égalait à peine les dépenses ordinaires. Les guerres survinrent, et il fallut d'autres moyens. Si, comme l'intérêt des peuples l'aurait exigé, on eût créé des taxes proportionnées aux nouvelles dépenses qu'il fallait faire, rien ne serait sorti du cercle tracé par la raison et par la nature. Les démêlés entre les nations auraient été plus rares, parce que les citoyens des divers états, abjurant leurs caprices ou leurs vengeances, n'auraient pas appelé à grands cris les hostilités; ils auraient été moins

dispendieux, parce que l'impuissance du fisc lui aurait interdit cette multiplication de soldats, d'armées, de munitions, de subsistances qui semblent ne faire qu'un camp de l'Europe entière; ils auraient été courts et très-courts, parce que les sujets, fatigués d'un fardeau devenu accablant, auraient réduit par leurs murmures ou par leurs révoltes les gouvernemens à la nécessité de ne pas pousser les différends plus loin que les circonstances ne l'auraient exigé. Les emprunts ont tout bouleversé.

Les premiers ne jetèrent point l'alarme. Ce ne furent que des avances momentanées que demandait le fisc. Bientôt on le vit réduit à aliéner les taxes pour plusieurs années. Avec le temps, ces anticipations se trouvèrent au-dessous des nécessités, et les engagements devinrent perpétuels. Les prêteurs, effrayés des immenses dettes que contractait le gouvernement, parurent moins empressés à lui confier leurs richesses. Il fut offert aux hommes dénaturés qui ne tenaient, qui ne voulaient tenir à personne, de doubler leurs jouissances, s'ils voulaient mettre leurs biens à fonds perdu. Après ces rentes viagères parurent ces jeux séduisants qui, sous le nom de *loterie*, tentèrent la cupidité, enflammèrent l'espoir de tous les ordres de citoyens. On nommerait difficilement une ruse qui n'ait été mise en œuvre pour rendre les peuples créanciers de l'administration.

L'immensité des dettes a fait outrer la mesure

des impositions. La plupart des nations contribuent autant pour les dépenses passées que pour les besoins actuels de l'état. Cette surcharge durera, parce que, loin que les sacrifices servent à éteindre les capitaux, ils peuvent à peine faire face aux intérêts. Les générations futures seront donc la victime des engagemens que nous nous sommes permis de contracter. La chaîne d'oppression que nous avons ourdie doit lier nos derniers neveux; elle s'appesantira sur tous les siècles.

Ce furent les républiques d'Italie qui les premières engagèrent leur revenu public. La contagion ne tarda pas à gagner l'Espagne et d'autres contrées. Les progrès ont été plus rapides et plus soutenus en Angleterre, en Hollande et en France, que partout ailleurs. Ces puissances ont trouvé du crédit par la même raison que vous ne prêtez pas à l'homme qui vous demande l'aumône, mais à celui dont le brillant équipage vous éblouit. La confiance est la mère du prêt, et la confiance naît d'elle-même à l'aspect d'un pays où la richesse du sol se multiplie par l'activité d'un peuple industriel, à la vue de ces ports renommés où se réunissent toutes les productions de l'univers.

Le site de ces trois états a aussi encouragé le prêteur. Son gage, ce ne sont pas seulement les revenus publics, mais encore les revenus particuliers, dans lesquels le fisc trouve au besoin son aliment et ses ressources. Dans les contrées qui, comme l'Allemagne, sont ouvertes de tous côtés,

et n'ont ni barrières, ni défenses naturelles, si l'ennemi qui peut y entrer librement vient à s'y établir ou seulement à y séjourner, aussitôt il lève à son profit les revenus publics, et s'applique même par des contributions une partie des revenus particuliers. Qu'arrive-t-il alors aux créanciers du gouvernement ? Ce qui est arrivé à ceux qui ont des rentes dans les Pays-Bas autrichiens, et auxquels ils est dû plus de trente années d'arrérages. Avec l'Angleterre, avec la France, avec la Hollande, toutes trois un peu plus ou un peu moins à l'abri de l'invasion, il n'y a à redouter que les causes d'épuisement, dont l'effet est plus lent, et par conséquent plus éloigné.

Mais ne serait-ce pas à l'indigent d'emprunter, et au riche de prêter ? Pourquoi donc les états qui ont le plus de ressources sont-ils les plus endettés ? C'est que la folie des nations est la même que celle des particuliers ; c'est que, plus ambitieuses, elles se forment plus de besoins ; c'est que la confiance qu'elles ont dans leurs facultés les aveugle sur les dépenses qu'elles peuvent faire ; c'est qu'il n'y a point d'action contre elles, et qu'elles se sont liquidées lorsqu'elles ont le front de dire, « je ne dois plus rien ; » c'est que les sujets ne peuvent pas traduire en justice leur souverain ; c'est qu'on n'a point vu et qu'on ne verra peut-être jamais une puissance prendre les armes en faveur de ses concitoyens volés, spoliés par une puissance étrangère ; c'est qu'un état s'assujettit pour ainsi dire

ses voisins par des emprunts ; c'est que la Hollande craint à chaque instant que le premier coup de canon qui crèvera le flanc d'un de ses vaisseaux n'acquitte l'Angleterre avec elle ; c'est qu'un édit daté de Versailles peut du soir au matin acquitter sans conséquence la France avec Genève ; c'est que ces motifs, qu'il serait honteux de s'avouer, agissent sourdement dans l'âme et les conseils des rois puissans.

L'usage du crédit public, quoique ruineux pour tous les états, ne l'est pas pour tous au même point. Une nation qui a beaucoup de riches productions, dont le revenu entier est libre ; qui a toujours respecté ses engagements, qui n'a pas l'ambition des conquêtes, qui se gouverne elle-même ; une telle nation trouvera de l'argent à meilleur marché qu'un empire dont le sol n'est pas abondant, qui est surchargé de dettes, qui entreprend au-delà de ses forces, qui a trompé ses créanciers, qui gémit sous un gouvernement arbitraire. Le prêteur, qui dictera nécessairement la loi, en proportionnera toujours la rigueur aux risques qu'il lui faudra courir. Ainsi un peuple dont les finances sont en désordre tombera rapidement dans les derniers malheurs par le crédit public ; mais le gouvernement le mieux ordonné y trouvera aussi le terme de sa prospérité.

Mais, disent quelques arithméticiens politiques, n'est-il pas utile aux états d'appeler dans leur sein l'argent des autres nations, et les emprunts

publics ne produisent-ils pas cet effet important ?

Oui, sans doute, on attire les métaux des étrangers par cette voie, comme on les attirerait en leur vendant une ou plusieurs provinces de l'empire. Peut-être même serait-il moins déraisonnable de leur livrer le sol que de le cultiver uniquement pour eux. Qu'on réfléchisse sérieusement sur les suites d'un pareil système, et l'on trouvera que ce que la balance du commerce aurait pu rendre à la nation sera perdu pour elle ; que ses campagnes, son industrie, ses reproductions en tout genre ne seront plus encouragées par le versement annuel des rentes viagères ou perpétuelles payées à des contrées rivales ou ennemies ; que le fisc n'aura point de prise sur les travaux, sur les consommations, sur les dépenses des créanciers placés hors de ses frontières. Ou nous nous trompons beaucoup, ou ces considérations avaient échappé aux partisans de l'opinion qui vient d'être discutée.

Mais, si le gouvernement n'empruntait que de ses sujets, tous ces inconvéniens disparaîtraient. Le numéraire ne sortirait pas du territoire. Une portion du revenu passerait seulement d'une classe à l'autre, et l'état ne serait pas appauvri.

Il y a deux sources primitives de tout revenu public et privé, le sol et l'argent. Ces richesses appartiennent à deux différentes classes d'hommes, les propriétaires des terres, et les propriétaires du numéraire.

Le maître d'une campagne a un intérêt évident à la mettre ou à la maintenir dans l'état le plus productif. Il doit y élever les édifices convenables, y distribuer sagement les eaux, y placer des troupeaux nombreux, y multiplier les engrais, y faire toutes les améliorations dont il est susceptible. Que par des impôts excessifs le fisc prive le possesseur des moyens qu'exigent ces dépenses toujours considérables, et l'agriculture tombera nécessairement.

Le maître de l'or doit retirer de ses capitaux un revenu qui lui assure une existence honnête et commode. Si le poids des taxes sur tous les objets d'utilité ou d'agrément le prive de cet avantage, il ne tardera pas à porter ses trésors dans quelque région moins opprimée. Les arts, privés de l'aliment qui les soutenait, périront très-rapidement, et la ruine du commerce suivra celle de l'agriculture.

Or, ce double malheur arrivera infailliblement si les fonds qui devaient encourager ces sources abondantes de la fortune nationale sont détournés de leur destination primitive pour passer dans les mains des créanciers de l'état. Ce sera un gouffre où iront s'ensevelir toutes les prospérités publiques et particulières.

Il serait, n'en doutons pas, dans l'intérêt bien entendu de ces sangsues insatiables que les guérets se couvrirent de moissons, que les manu-

factures fussent florissantes, que les échanges se multipliasent sur le pays devenu le théâtre de leur avarice. Ce sont les seuls moyens qui pourraient donner de la solidité à leurs créances. Mais le vœu général et vague ne fertilisera jamais aucune contrée, n'encouragera jamais aucune branche d'industrie, n'étendra jamais les relations d'aucun peuple.

Mais les papiers publics, nés des emprunts faits par le gouvernement, mettent une nation en état d'augmenter ses jouissances, de multiplier ses entreprises. C'est une richesse artificielle qui, ajoutée aux richesses naturelles, en remplit très-bien les fonctions.

Qu'on y réfléchisse sérieusement, et l'on trouvera que l'argent confié au fisc avait été jusqu'à cette époque employé à entretenir des travaux productifs. Détourné de sa destination primitive, il fut dissipé la première année sans le moindre espoir d'une reproduction prochaine. Le prêteur reçut, il est vrai, un équivalent qui ne tarda pas à rentrer dans la circulation, et même un équivalent supérieur au fonds qu'il avait avancé; mais ce fut le pays qui fournit les capitaux et qui fournit les bénéfices. Les uns et les autres furent seulement retirés de divers emplois pour être appliqués à d'autres. S'il faut convenir que les billets de banque ou d'autres effets d'une nature à peu près semblable accélèrent la circulation et amè-

ment la diminution de l'intérêt, il est plus certain encore que c'est en augmentant le prix des subsistances et de la main d'œuvre.

Mais l'usage du crédit public met une puissance en état de faire la loi aux autres puissances. Elle les dépouille de leur territoire, ou ne leur en laisse la jouissance qu'à des conditions humiliantes et onéreuses.

Dans une société mal ordonnée et tyrannique, il n'y a proprement ni industrie ni richesses. Les individus, se défiant avec raison des exactions et des violences de leur oppresseur, y cachent même très-soigneusement le peu qu'ils peuvent avoir. Un petit nombre de sujets seraient en état de prêter au gouvernement, et aucun ne le voudrait.

Il n'en est pas ainsi des empires où une administration régulière a fait prospérer les arts. Les prêts s'y sont multipliés sous la protection des lois, et la confiance s'est étendue des particuliers aux souverains. Les maîtres du monde, trop assurés de cette ressource, se sont dispensés du soin d'épargner, ont multiplié leurs engagements, engagé leurs revenus, et surchargé leurs peuples de taxes intolérables. Quand des monarques se heurtent, se battent, s'acharnent les uns contre les autres au milieu de leurs immenses dettes, ne croit-on pas voir, dit un écrivain philosophe, des furieux qui s'escriment avec des bâtons dans l'atelier d'un miroitier ou au milieu des porcelaines?